

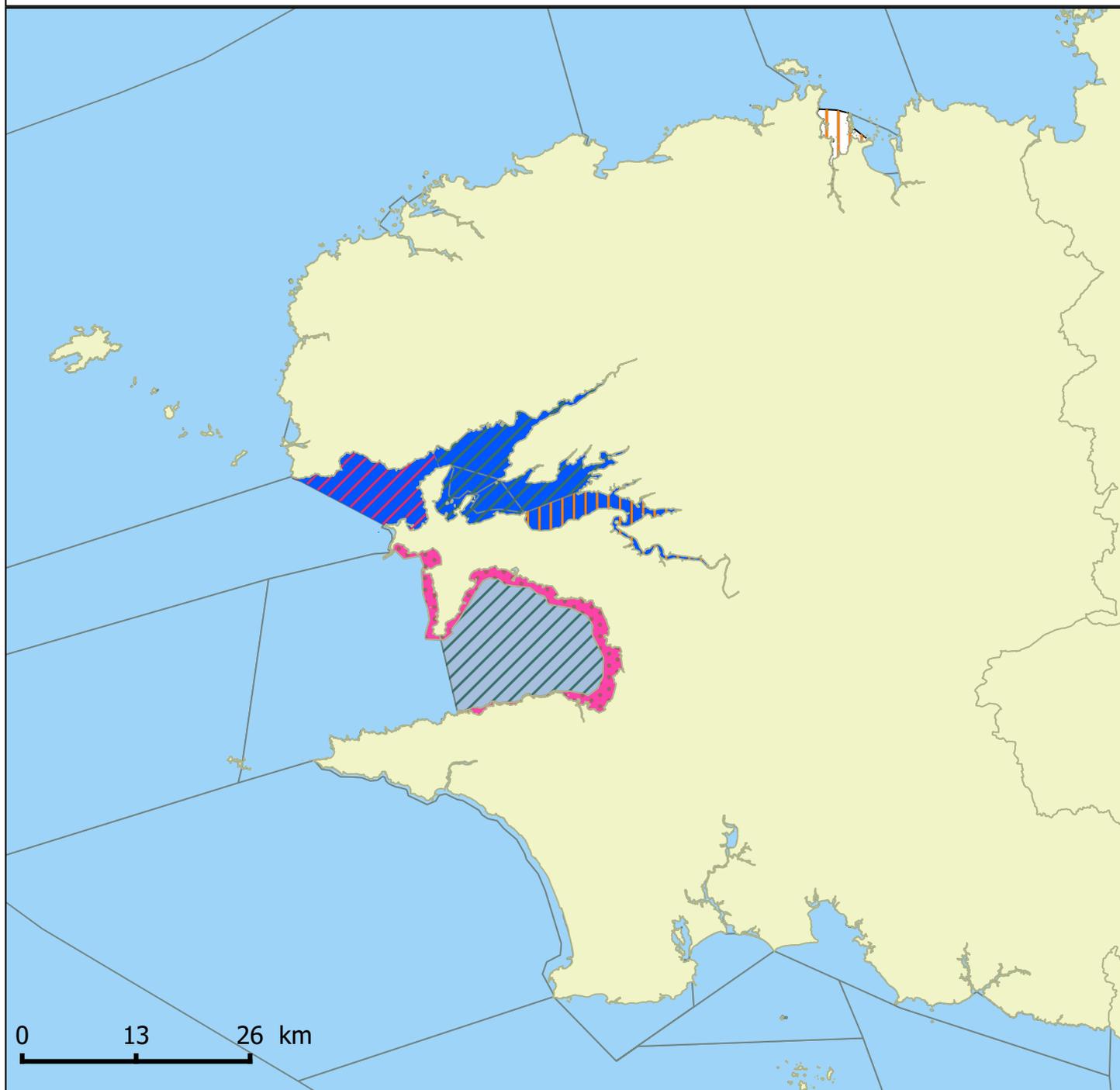


Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Interdiction temporaire de pêche, ramassage, expédition et commercialisation de coquillages

Cette carte est susceptible d'évoluer chaque semaine. La carte en vigueur est disponible à l'adresse suivante : <http://www.finistere.couv.fr>



Situation au 22 juillet 2015

Contaminations phytoplanctoniques

-  Toxines amnésiantes : fermeture pour les coquilles Saint Jacques
-  Toxines amnésiantes : fermeture pour les pectinidés
-  Toxines lipophiles : fermeture tout coquillage
-  Toxines lipophiles et amnésiantes : fermeture tout coquillage
-  Toxines paralysantes et amnésiantes : fermeture coquilles Saint Jacques et moules
-  Toxines paralysantes : fermeture tout coquillage